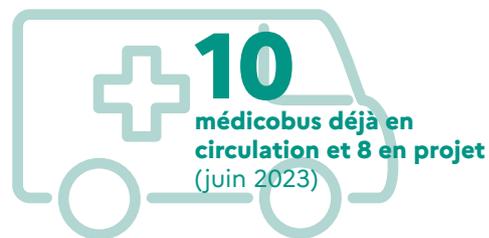


Faire le dernier kilomètre jusqu'aux patients grâce au déploiement de 100 médicobus sur le territoire

→ Notre objectif

100 MÉDICOBUS D'ICI LA FIN 2024 afin de couvrir largement le territoire.



Pour rappel : afin d'assurer un accès pour tous, partout sur le territoire, à des soins de qualité, la Première ministre a annoncé, lors du lancement de France Ruralités, le déploiement de 100 médicobus d'ici fin 2024. Ce moyen d'« aller vers », en particulier dans les territoires ruraux souffrant de désertification médicale, permet d'offrir une nouvelle possibilité d'accès à un médecin traitant ou à un spécialiste aux patients qui en sont dépourvus.

Un médicobus, c'est quoi ?

Un médicobus est une solution mobile de santé qui sillonne les routes des territoires en manque de médecins « afin d'apporter une offre de soins de proximité ». À son bord, un professionnel médical et tout le matériel nécessaire pour réaliser les mêmes actes que dans un cabinet « classique ».

Notre plan pour y parvenir :

- Construire un panel des solutions existantes et à soutenir
- Lancer un appel à projets à la rentrée 2023 s'inspirant des solutions existantes, en lien avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et l'Assurance Maladie et en partenariat avec les collectivités territoriales
- Inciter les professionnels de santé des territoires organisés en CPTS en partenariat avec les collectivités territoriales à répondre à cet appel à projet
- Construire un accompagnement dédié par les délégués territoriaux de l'ANCT et les ARS dans les territoires
- Dédier près de 10 millions d'euros pour subventionner des projets sur l'ensemble du territoire
- Engager une première vague de déploiement dès le premier trimestre 2024, une seconde vague d'ici la fin de l'année 2024

2 Faire le dernier kilomètre jusqu'aux patients grâce au déploiement de 100 medicobus sur le territoire

Ce que ça m'apporte en tant que professionnel de santé :

- **Accéder de manière organisée** aux patients éloignés du soin grâce à un dispositif « d'aller vers »
- **Découvrir des territoires dépourvus de médecins** dans l'objectif d'une éventuelle installation

Ce que ça m'apporte en tant que patient :

- **Un médecin généraliste, un dentiste, un gynécologue** ou tout autre spécialiste se rend jusque dans ma commune pour assurer des consultations



Zoom sur une initiative locale / un témoignage :

Les professionnels de santé de la CPTS Orne Est en Normandie, ont créé en octobre 2020, grâce à un large partenariat avec les collectivités territoriales, le « MédicoBus » pour apporter une réponse à la demande de soins des 9 000 patients du territoire sans médecin traitant.

Le « MédicoBus » est un véhicule équipé pour la consultation médicale. Il effectue ses tournées 5 jours par semaine selon un planning hebdomadaire défini à l'avance, mais adaptable en fonction de la fréquentation. Il circule ainsi, par demi-journées ou journées complètes, sur 7 communes du territoire identifiées comme les plus déficitaires en offre de soins par la CPAM. De leur côté, les municipalités mettent à disposition une salle d'attente pour les patients et un bureau pour les assistantes médicales.

« Nous avons fait 5 000 actes en 2022. Nous nous orientons vers 9 000 cette année avec 12 médecins en temps partiel, la plupart jeunes retraités et 3 assistantes médicales, reliés à une cellule de soins coordonné pour les appels nécessitant un avis médical urgent. Cela permet une réduction importante des ALD sans médecin traitant, le centre salarié medicobus étant considéré comme médecin traitant des patients pour la CPAM. » Docteur Gal, président de l'association du MédicoBus.

